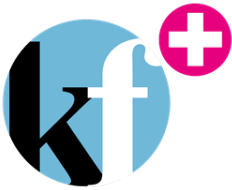




svbg fsas

Schweizerischer Verband
der Berufsorganisationen
im Gesundheitswesen | Federazione Svizzera
delle Associazioni
professionali sanitarie | Fédération Suisse des
Associations professionnelles
du domaine de la Santé



**Bündnis
Freiheitliches
Gesundheitswesen**

Schweizer Forum für Integrierte Versorgung
Forum suisse des soins intégrés
Forum svizzero delle cure integrate

fmc

Schweizerischer Apothekerverband
Société Suisse des Pharmaciens
Società Svizzera dei Farmacisti
pharmaSuisse



**DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI**

Aux membres de la CSSS-E

Berne, le 18 avril 2024

22.062n LAMal. Modification (Mesures visant à freiner la hausse des coûts - 2^e volet)

Position commune des organisations soussignées concernant le nouveau fournisseur de prestations « réseaux de soins coordonnés »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Réunis en commission les 29 et 30 janvier derniers pour examiner le 2^e volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts (22.062), vous avez réintroduit dans le projet le nouveau fournisseur de prestations supprimé par le Conseil national. Selon le communiqué de presse de la CSSS-E du 19 mars 2024, l'administration a été chargée d'examiner « les précisions à apporter à [la] proposition relative aux réseaux de soins coordonnés » dans la perspective des prochaines discussions, le 23 avril 2024. Or le communiqué de presse ne nous permet pas d'évaluer sur quels éléments votre commission entend mettre l'accent lors de ces débats. De ce point de vue, il est important pour nous, les organisations soussignées, de vous rappeler notre position en ce qui concerne le rejet du nouveau fournisseur de prestations – dont les motifs ont déjà été exposés à plusieurs reprises (cf. annexes).

Au nom des organisations soussignées, nous vous demandons de suivre le Conseil national et de renoncer à l'introduction du nouveau fournisseur de prestations « réseaux de soins coordonnés ».

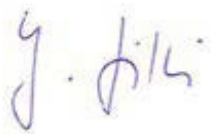
Nous estimons en particulier que la compétence des cantons prévue dans le projet de loi actuel d'imposer l'obligation de contracter au nouveau fournisseur de prestations signifierait la fin des modèles d'assurance alternatifs basés sur la liberté de contracter entre les réseaux de soins et les assureurs.

Afin que vous puissiez comprendre notre irritation et les réserves que nous souhaitons exprimer clairement, nous reprenons ici un bref historique en lien avec le projet 22.062. Après les critiques massives émises à l'encontre du nouveau fournisseur de prestations dans le cadre de la consultation et à l'occasion de l'audition du 21 octobre 2022, la CSSS-N a décidé à l'unanimité de charger l'administration d'organiser une table ronde consacrée aux réseaux de soins coordonnés. Trois rencontres ont eu lieu au cours desquelles l'administration n'a fait que défendre le fournisseur de prestations supplémentaire au lieu de rester ouverte à la recherche de solutions permettant de renforcer les soins coordonnés – sans que l'efficacité du développement « bottom-up » et les modèles de soins intégrés existants soient remis en cause.

Le rapport de l'OFSP accompagné des prises de position des 15 acteurs présents aux tables rondes a été mis à la disposition de la CSSS-N. Par la présente, nous avons le plaisir de vous joindre en annexe la position commune de la FMH, curafutura, Forum suisse des consommateurs, medswiss.net, H+, pharmaSuisse et santésuisse ainsi que du fmc. Le fond et les positions qui y sont défendues n'ont rien perdu de leur validité.

Dans l'espoir que le point de vue des organisations soussignées saura retenir votre attention, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Dre méd. Yvonne Gilli
Présidente de la FMH



Annamaria Müller
Présidente du fmc



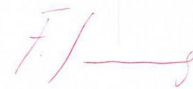
Martine Ruggli
Présidente de pharmaSuisse



Dre méd. Anne Sybil Götschi
Présidente de medswiss.net



Claudia Galli Hudec
Présidente de la fsas



Felix Schneuwly, Comité
consultatif sur la santé, Forum
suisse des consommateurs



Prof. Robert Leu
Président de l'Entente Système de santé
libéral



Anne-Geneviève Bütikofer
H+ Les Hôpitaux de Suisse,
Directrice

Annexes :

- Position de curafutura, FMH, H+, Forum suisse des consommateurs, medswiss.net, pharmaSuisse et santésuisse sur la promotion des soins coordonnés (à trouver en annexe du rapport de l'OFSP remis à la CSSS-N)
- Position de fmc zur Massnahme «Netzwerke der koordinierten Versorgung (NKV)» im Rahmen des Massnahmenpaket 2 zur Kostendämpfung (à trouver en annexe du rapport de l'OFSP remis à la CSSS-N)